

Mouvement 2008

Sur les 1625 participant(e)s,
764 obtiendraient un poste
lors de la première phase.



Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU!

Dans ce bulletin :

**Les affectations
prévues publiées par
ordre alphabétique des
participants puis par
école. Questionnez vos
élus du personnel si
nécessaire.**

Sommaire

Page 1 Editio

Page 2 Projet de Mouvement
alphabétique.

Page 7 Projet de Mouvement par
école.

Directeur de la publication
André TOUVIER
Mensuel : Supplément n° 189
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire :
0 510 S 07337
Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE
Tél. : 04.94.20.87.33
Fax : 04.94.20.87.34
Email : snu83@snuipp.fr
<http://83.snuipp.fr>

OPERATION TRANSPARENCE PROJET de MOUVEMENT 2008

Opération transparence, équité devant l'information

Pour la 16ème année, le SNUipp publie un projet de mouvement, établi à partir des documents que l'administration nous a remis mardi 20 mai. **Seul ce document permet aux collègues de contribuer aux vérifications avant la CAPD.** Dans le premier bulletin de l'année, envoyé à tous les collègues du Var, nous annonçons la poursuite de l'Opération Transparence, tout en rappelant que les collègues qui ne souhaitaient pas voir leur situation publiée étaient invités à le signaler au SNUipp. N'apparaissent pas dans ce document les collègues maintenus sur leur poste ou sans poste. Ces derniers devront participer à la 2ème phase du Mouvement.

Les élu(e)s du personnel du SNUipp vérifient...

Avant cette publication, vos élu(e)s SNUipp ont vérifié les barèmes et les vœux des collègues qui nous ont transmis leurs fiches. Les élu(e)s du personnel du SNUipp / FSU continuent

leurs vérifications avec ces documents remis par l'IA.

Un certain nombre de modifications d'affectations en découleront.

ATTENTION ! La CAPD mouvement est prévue le 29 mai . Aucune nomination n'a encore été faite !

Le SNUipp Var se refuse à envoyer un avis individuel à partir d'un projet de mouvement. Un avis personnel est envoyé après la CAPD annonçant la situation définitive à l'issue de la commission. Le SNUipp tiendra une permanence téléphonique suite à la CAPD.

Le mouvement n'ayant pas encore eu lieu, nous vous demandons de ne pas appeler les personnels de l'IA mais de contacter vos élu(e)s du personnel du SNUipp au 04.94.20.87.33.

Le travail de contrôle des élu-e-s du personnel est un acquis social important. Le SNUipp appelle à la vigilance de toute la profession concernant la défense de nos droits.

Vos élu(e)s SNUipp - FSU à la CAPD du VAR

Titulaires					
TRIGO Emmanuel Adjoint élémentaire L. Carnot TOULON 2	BOURRELY Sylvie Adjointe maternelle Grand Chêne ROCBARON	MAUREL Paul Directeur Segpa Bosco LA VALETTE	TOUVIER Raphaële Adjointe maternelle Jean Zay LA SEYNE	SUZANNA Bruno TRS TOULON 1	CONTI Edith Adaptation Jaurès 1 BRIGNOLES
1er Suppléant(e)s					
AMET Dominique Directeur élém. Daudet DRAGUIGNAN	LAVIE Marie-Pierre Adaptation V. Hugo LA SEYNE	GIRAUD David Enseignant Réfèrent Les Arcs	MARTINEZ Monique TMB TOULON 3	TURCO Cédric Adjoint élémentaire Malraux LA SEYNE	PORTMANN Jean-Pierre Directeur élém. Coudoulière SIX FOURS
2nd Suppléant(e)s					
CARENA Nathalie Adjointe maternelle St Roch TOULON 1	LOMBARD Chantal Directrice Maternelle Garcin RIANS	GUIMARD Julien TRS TOULON 3	MERVEILLE Catherine Adjointe maternelle Muraire TOULON 2	GUIGNARD Sarah Adjointe élém. St Exupéry POURRIERES	PLANET Marc T.M. élémentaire L'Aspe ST RAPHAEL

La suite des opérations



Appel à candidature le 30 mai

Un appel à candidature sur les postes à missions spécifiques restés vacants (direction, dir. spécialisée, postes spécialisés, IMF, CPC...) sera diffusé le 30 mai 2008. Les candidat(e)s devront formuler leurs vœux **avant le 6 juin 2008**. Les résultats de cet appel seront connus après le groupe de travail du 12 juin.

2ème phase du Mouvement du 20 au 27 juin

Nouvelle saisie des vœux du 20 au 27 juin 2008, qui ne concerne que les collègues restés sans poste à l'issue du Mouvement principal. Une nouvelle circulaire de l'IA sera publiée. Les élu(e)s du SNUipp tiendront une nouvelle série de permanences.

Résultats connus lors de la CAPD prévue le 8 juillet.

Les collègues sans affectation après le Mouvement complémentaire se voient attribuer un poste à titre provisoire lors de la CAPD prévue le 26 août 2008. Les collègues en « surnombre » (toujours sans poste début septembre) sont affectés sur les postes qui deviennent vacants après la rentrée.

La légende des sigles

Colonne 1 : noms

Colonne 2 : prénoms

Colonne 3 : barèmes, P = priorité

Colonne 4 : TD = titre Définitif

PRO = titre provisoire

Colonne 5 : ENS (adjoint), DECH (décharge = adjoint)

DIR (directeur),

ZIL, TMB, TMFC (remplaçant),

ADAPT (regroupement d'adaptation),

ANGL, ITAL, ALL (postes fléchés)

CLIS 1, 2, 3, 4 (Intégration scolaire)

PSY (psychologue scolaire)

REED (rééducateur),

OPT A, B, C, D, E, F, SEGPA, UPI, (postes spécialisés),

CL REL (classe relais),

CPC ou CP EPS (conseillers pédagogiques),

IPEMF (classe d'application),

TRS (titulaire de secteurs),

ENS REF (enseignant référent)

Colonne 6 : ELE (école élémentaire),

MAT (école maternelle),

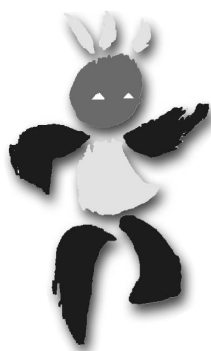
PRIM (école primaire)

CLG (collège), EES, EPA, IRF, HOP, IME (école spécialisée),

EEA, EMA (école d'application) IEN (rattaché à la circonscription éducation nationale)

Colonne 7 : noms des écoles

Colonne 8 : communes ou circonscriptions actuelles.



**Syndiquez-vous
au SNUipp-FSU!**